

Saint-Mandé

socialiste



Venez nous rencontrer !

Par Isabelle Neuschwander,
secrétaire de section



En 2012, les militants socialistes de Saint-Mandé ont été très présents et vous les avez croisés lors des primaires socialistes, sur les marchés, à travers leur blog. Le succès

de François Hollande à l'élection présidentielle, les élections législatives ont ouvert la voie au changement. Une politique de redressement économique, soucieuse de justice et de solidarité, est désormais engagée. Sa réussite est indispensable pour endiguer la grave crise économique et sociale qui touche notre pays et frappe de plus en plus durement nos concitoyens.

En 2013, nous resterons mobilisés sur le terrain pour expliquer l'action du gouvernement, débattre de l'actualité politique, de la vie quotidienne à Saint-Mandé, du projet politique que nous portons. « Saint-Mandé socialiste » est un outil supplémentaire pour aller vers vous.

Vous y retrouverez une rubrique sur l'actualité municipale, des articles thématiques : le logement social, cette fois-ci. Vous pourrez aussi y lire des informations sur le Conseil régional, où Sandra Provini siège désormais. Venez nous rencontrer et faites-nous parvenir vos suggestions.

Nous construirons ensemble le changement à Saint-Mandé.



PORTRAIT

Une Saint-Mandéenne au Conseil régional

Une chance pour notre ville: Sandra Provini, secrétaire de la section de Saint-Mandé du PS de 2008 à 2012, vient de rejoindre le Conseil régional d'Île-de-France...

Suite p.3



ACTUALITÉ MUNICIPALE

Conseiller municipal d'opposition : un engagement au quotidien

Un entretien avec Geneviève Touati (57 ans, avocate au barreau de Paris), conseillère municipale de Saint-Mandé depuis 1998, tête de liste PS en 2001 et 2008, administratrice du CCAS, et Benoît Ains (36 ans, directeur d'association), conseiller municipal socialiste depuis 2008...

Suite p.2



LOGEMENT SOCIAL

Une des grandes ambitions du gouvernement

Le 18 décembre dernier, le Parlement a définitivement adopté la loi dite Duflot sur le logement social. En proposant ce texte, le gouvernement place clairement la question du logement social au cœur de ses priorités, marquant ainsi une rupture évidente avec la politique menée depuis dix ans par la droite...

Suite p.3



ACTUALITÉ RÉGIONALE

Transports, emploi et jeunesse au cœur du budget 2013

Au terme de trois jours de débats, du 19 au 21 décembre, nous avons adopté à une large majorité (socialistes, écologistes, Front de gauche et radicaux), par 136 voix contre 47 et une abstention, le budget 2013 de l'Île-de-France, conçu pour lutter contre la crise en donnant la priorité à l'emploi, à la jeunesse et aux grands investissements dans les transports...

Suite p.4

À noter sur votre agenda...

30 janvier, 20h
Conseil municipal,
séance publique.

2 février, 18h
Verre de l'amitié
de la section
(salle Pierre Cochereau).

**10 février,
17 mars, 21 avril**
Présence sur le marché
de la Tourelle.

14 et 15 février
Conseil régional, séance plénière
ouverte au public et diffusée en
direct sur le site de la région.

**ACTUALITÉ MUNICIPALE**

Conseiller municipal d'opposition : un engagement au quotidien

... Suite de la p.1



Geneviève Touati

Benoît Ains



À quoi sert l'opposition municipale ?

La présence de l'opposition est de l'essence même de la démocratie. Elle participe du contrôle de l'exécutif municipal, peut saisir le tribunal administratif en cas d'illégalité et siège aux commissions d'appel d'offres, ce qui est essentiel pour la transparence financière. Elle a un représentant au comité d'action sociale et sanitaire (CCAS), à la commission des aides qui en dépend, ainsi qu'à la caisse des écoles.

Elle est la porte-parole à part entière des citoyens qui ont voté pour elle, les tient informés des choix de la majorité ou des raisons pour lesquelles ils sont contestables, lorsque c'est le cas. Elle défend des projets auxquels la droite, bien souvent par idéologie, s'oppose : rappelez-vous du tramway parisien qui allait selon les élus UMP asphyxier notre commune ; aujourd'hui les mêmes dans le BMO applaudissent cette réalisation.

Les élus et militants socialistes ont, en outre, contribué à l'organisation de la votation contre la privatisation de la Poste (510 votants à Saint-Mandé en 2009), avant de prendre en charge l'organisation des primaires socialistes, qui ont été en octobre 2011 un bel exercice démocratique (près de 1300 votants).

L'opposition peut-elle être efficace, autrement dit, parvenir à promouvoir ses idées sur le terrain ?

Bien sûr ! Elle est loin de se limiter à un rôle de figuration dans une commune où près de 40 % des électeurs votent maintenant à gauche. La timide évolution de la majorité UMP sur la question du logement social est ainsi en partie due à notre action. Quant à la réfection de l'avenue du Général-de-Gaulle, nous n'avons eu de cesse depuis quinze ans de la réclamer. C'est grâce aux élus PS que l'utilisation du chèque-vacances est aujourd'hui possible à Saint-Mandé, que la commission handicap s'est enfin réunie depuis l'année dernière comme l'exige la loi.

Être élu d'opposition, est-ce un « sport de combat » ?

N'allons pas jusque-là mais néanmoins il faut être tenace, chercher l'information qui bien souvent ne nous est pas communiquée spontanément. Nous ne nous situons pas dans une posture de contestation systématique mais constructive : quand un projet nous paraît conforme à l'intérêt de tous les Saint-Mandéens, nous le votons. Récemment, nous avons adopté à l'unanimité un vœu de soutien à l'hôpital Bégin. Enfin, nous avons le souci de maintenir des relations de courtoisie avec nos collègues de la majorité municipale, ce qui est la moindre des choses.

Projets-nous dans l'avenir : quelles seraient vos premières décisions si, en 2014, la gauche emportait la mairie ?

Une des premières mesures serait assurément l'application immédiate du quotient

familial dans la restauration scolaire et pour toutes les activités proposées par la ville, gage d'une plus grande justice sociale. Tout aussi urgent, dans un souci de transparence : la mise en place d'une commission d'attribution des quelques logements sociaux gérés par la ville, ce que refuse le maire en dépit de nos demandes répétées. Nous développerions l'accueil des jeunes enfants : beaucoup trop de familles n'ont pas de places en crèche. Nous nous attacherions à fédérer la vie associative locale avec la création d'une maison des associations.

Sur le plus long terme, nous nous efforcerions d'établir une réelle coopération avec les communes qui nous entourent, notamment avec Paris, Vincennes, Charenton.

Il est ainsi dommage que le centre de la mémoire, projet que nous avons soutenu, n'ait pu se faire avec Vincennes, car il aurait permis, tout à la fois, l'accueil d'un plus

grand nombre et un partage de charges budgétaires. Nous mobiliserions tous les moyens existants permettant d'aider les habitants à réaliser des travaux d'économie d'énergie (changement de vitrage par exemple), et surtout nous engagerions une véritable opération

de sensibilisation sur ce point.

Est-il besoin de le dire, nous installerions enfin des panneaux de libre expression ! ■

Nous ne nous situons pas dans une posture de contestation systématique mais constructive !

Contact

Par courriel :

g.touati@wanadoo.fr

benoitains@noos.fr

Retrouvez sur notre blog de section l'ensemble des tribunes publiées dans le BMO, depuis 2008, par les conseillers municipaux socialistes.



LOGEMENT SOCIAL

Une des grandes ambitions du gouvernement

... Suite de la p.1



Bernard Touati,
secrétaire de
la section
jusqu'en 2008

Philippe Leray,
trésorier



Les deux grands axes du projet de loi en témoignent :

- en permettant la cession à bas prix, voire gratuite, des terrains publics consacrés à la construction de logements sociaux ;
- en portant à 25 % le pourcentage obligatoire de logements sociaux dans les communes de plus de 3 500 habitants et en quintuplant les pénalités infligées à celles qui ne respecteront pas ce seuil.

Cette loi s'accompagne d'un effort budgétaire important. En 2013, les fonds alloués au logement augmenteront de près de 20 % (2 milliards d'euros). 1,5 milliard d'euros financeront 150 000 logements. Les aides personnelles au logement (APL) seront revalorisées de 4,2 % et à nouveau indexées sur l'indice de revalorisation du logement (IRL), que la droite avait supprimé, il y a trois ans.

Un effort sera fait pour assurer l'hébergement et l'accès au logement des plus démunis (+4 %). L'amélioration de la performance énergétique des logements sera encouragée.

Saint-Mandé à la traîne

Socialistes, nous n'avons eu de cesse de dénoncer l'absence de volonté politique de la majorité UMP en ce domaine, voire sa mauvaise volonté. Souvenons-nous de l'opposition du maire à la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain de décembre 2000 (gouvernement Jospin) : pétition en mairie, affichage sous les abribus pour dénoncer l'envahissement de Saint-Mandé par des barres et des tours ! Raison invoquée par le maire : l'absence de foncier disponible. Certes, Saint-Mandé est une petite commune, mais cela n'a pas empêché des opérations immobilières de luxe. Pourquoi nous sommes-nous défaits de biens immobiliers appartenant à la commune ? Pourquoi cette absence de réaction face à des opérations de vente à la découpe, comme celle récente du marché de l'Alouette ?

Heureusement, les pénalités infligées à la commune pour non-respect de la loi SRU ont poussé la majorité UMP à revoir sa copie. On ne peut que se féliciter de la construction de 59 logements sociaux le long de l'avenue

*Nous atteignons
à peine 11 %
de logements
sociaux*

Quelques chiffres saint-mandéens...

Résidences principales :

- 1 pièce 12,6 %
- 2 pièces 26,1 %
- 3 pièces 30,6 %
- 4 pièces 18,5 %
- 5 pièces et plus : 12,2 %

Résidences principales selon le statut d'occupation :

- Propriétaire : 4 983
- Locataire : 4 989
- Logé gratuitement : 494

source INSEE 2009 (mise à jour juin 2012)

Pasteur, dans le cadre du réaménagement du site IGN. Comment expliquer en revanche que la commune ne se soit pas saisie de l'opportunité qu'offrait le terrain laissé vacant par EDF, rue du Commandant-

Mouchotte, pour y mener une vaste opération de création de logements locatifs ? Sur 65 logements construits, seuls 14 seront des logements sociaux. Finie donc l'invective, mais notre commune est loin de faire preuve d'un zèle excessif, de sorte qu'en onze ans, nous atteignons à peine 11 % de logements sociaux, bien loin des 20 % de la loi SRU et des 25 % de la nouvelle loi...

Les Saint-Mandéens ne vivent pas dans une bulle, protégés de tous les malheurs du monde, comme voudrait le faire croire la municipalité. Bon nombre connaissent aussi des difficultés pour se loger, comme en témoignent les demandes de logements sociaux qui ont augmenté à Saint-Mandé de 48 % entre 2009 et 2011. ■

PORTRAIT

Une Saint-Mandéenne au Conseil régional

... Suite de la p.1

Saint-Mandéenne âgée de 31 ans, pacsée et mère de deux enfants, Sandra Provini est maître de conférences en littérature française. Parallèlement à ses activités associatives dans les domaines du soutien scolaire, de l'aide au développement et de l'accès à la culture, elle s'est engagée en politique

en 2006 au Parti socialiste. Candidate aux élections municipales en 2008 sur la liste conduite par Geneviève Touati (PS) et à l'élection cantonale la même année, elle a fait campagne en 2010 sur la liste de Jean-Paul Huchon, avant d'entrer au Conseil régional durant l'été 2012 suite à la démission

de deux conseillers régionaux val-de-marnais élus députés. Elle siège actuellement comme titulaire dans les commissions « Citoyenneté, jeunesse, vie associative » et « Politique de la ville, sécurité », comme suppléante dans la commission « Enseignement supérieur, recherche ». ■

**ACTUALITÉ RÉGIONALE**

Transports, emploi et jeunesse au cœur du budget 2013

... Suite de la p.1

Transports en Île-de-France: des mesures bénéfiques aux Saint-Mandéens

• 5973612: c'est le nombre cumulé de voyageurs ayant pris le métro à la station « Saint-Mandé » en 2011 (60^e station par la fréquentation sur les 301 du réseau RATP).



Sandra Provini

• Depuis septembre 2012, le pass Navigo est « dézonné » les week-ends et jours fériés, ce qui permet aux abonnés de voyager sur leur temps libre sans surcoût partout dans la région. Depuis le 1^{er} janvier

2013, une tarification plus juste est mise en place avec le « complément de parcours »: les détenteurs d'un pass qui sortent ponctuellement de leur périmètre d'abonnement ne payent plus qu'un complément pour le trajet effectué hors zone, et non le tarif plein depuis leur point de départ, comme c'était le cas jusqu'alors. Enfin, lors du débat budgétaire de décembre, Jean-Paul Huchon, président PS de la région, a annoncé l'extension du « dézonnage » durant toutes les vacances d'été 2013: les abonnés saint-mandéens qui ne partiront pas en vacances pourront se rendre à volonté dans l'une des nombreuses bases de loisirs régionales, sillonner et (re)découvrir l'ensemble de notre territoire,

de Fontainebleau à Auvers-sur-Oise, de Versailles à Marne-la-Vallée.

• Avec 1 million d'utilisateurs quotidiens, ouverte 20h sur 24, la ligne du RER A est la plus fréquentée d'Europe. Pour en fluidifier le fonctionnement et améliorer le confort des passagers, le STIF en a adopté, le 6 juin 2012, le plan de modernisation, pour un montant total d'investissements de 870 millions d'euros: 630 affectés à l'infrastructure et 240 à la rénovation des trains, avec notamment un nouveau modèle de rame à deux niveaux, dont la mise en service a débuté il y a un an. Ce sont 130 nouvelles rames qui circuleront sur la ligne en 2017.

Le saviez-vous ?

La région Île-de-France a contribué au financement des travaux de rénovation de l'avenue du Général-de-Gaulle à hauteur de 116 000 euros

La région mobilisée pour l'emploi des jeunes

Face à la crise, la région a décidé de renforcer son effort en faveur de l'emploi, en augmentant de 31 % le budget qu'elle y consacre (53,7 millions d'euros). Outre les 400 emplois-tremplins qu'elle a créés et qu'elle maintiendra en 2013, la région participera à l'effort gouvernemental pour l'emploi des jeunes en investissant 10 millions

Quelques chiffres régionaux...

- **Total du budget:** 4,729 milliards d'euros (- 0,9 % par rapport à 2012).
- **Emprunt:** 750 millions d'euros (- 12,4 %).
- **Taux de fiscalité régionale:** inchangés pour la septième année consécutive.
- **Budget des transports:** 1,63 milliard d'euros, soit un tiers du budget total.

d'euros dans les emplois d'avenir. À l'origine de cette initiative, le groupe socialiste et républicain a voulu rappeler que la politique régionale en matière d'emploi doit tout particulièrement bénéficier aux jeunes, catégorie de population durement frappée par la crise, et également encourager les PME-PMI, premiers employeurs d'Île-de-France, ainsi que les acteurs de l'économie sociale et solidaire. ■

Contact

Par courrier: Sandra Provini
Groupe socialiste et républicain
Région Île-de-France
57, rue de Babylone, 75007 Paris
Par courriel:
sandra.provini@iledefrance.fr
Pour suivre votre élue
Site: sandraprovini.blogspot.fr
Twitter: @ProviniSandra

